

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Supprimer l'*Ithaginis cruentus* (**Ithagine ensanglantée**) de l'Annexe II, conformément aux dispositions de la Résolution Conf. 9.24 (Rev CoP15) Annexe 4 mesures A4 et A5. On trouve ce gibier à plumes en Inde, au Népal, au Bhoutan, au Myanmar et en Chine ne remplit plus les critères d'inscription selon l'Article II, paragraphe 2(a), de la Résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP 15), car il n'y a pas de raison de supposer ni d'anticiper que la régulation du commerce de l'espèce soit toujours nécessaire pour éviter qu'elle remplisse les conditions de réinscription aux Annexes dans un futur proche. Depuis 2000, l'espèce a fait l'objet de très peu de commerce (4 trophées). Si elle connaît une diminution progressive et si son habitat subi la pression de l'exploitation forestière et agricole, l'UICN considère toujours que la situation de l'espèce relève de la catégorie 'moins préoccupante' en raison de l'ampleur de son aire de répartition et de l'importance de sa population. Cette espèce est protégée en Inde et en Chine, et son aire de répartition du Népal au Bhoutan compte de nombreuses zones protégées, comme les Parcs nationaux et les Réserves naturelles.

L'espèce ne relève pas de l'inscription aux Annexes selon les dispositions de l'Article II, paragraphe 2(b), de la Résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP 15) car le mâle de l'espèce est facilement identifiable et qu'il n'existe pas d'espèce semblable pour cette catégorie de la population qui est celle recherchée pour ses plumes très colorées.

Au cours des deux dernières inter-sessions de la Conférence des Parties, cette espèce n'a pas fait l'objet d'une recommandation, selon les dispositions de l'Étude du Commerce Important, pour une amélioration de son niveau de protection.

B. Auteur de la proposition

La Suisse[†], en tant que gouvernement dépositaire, à la demande du Comité pour les animaux (proposition préparée par la Nouvelle Zélande)

C. Justificatif

1. Taxonomie

- | | |
|--------------|-------------|
| 1.1 Classe | Aves |
| 1.2 Ordre: | Galliformes |
| 1.3 Famille: | Phasianidae |

[†] Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

1.4 Espèce: *Ithaginis cruentus* Hardwicke 1821

1.5 Synonymes scientifiques: aucun

1.6 Noms communs: français: Ithagine ensanglanté
Faisan sanguin
anglais: Blood pheasant
espagnol: Faisán ensangrentado
Faisán sangrante
Faisán sanguineo

1.7 Numéros de code: A-214.003.036.001

2. Vue d'ensemble

Ithaginis cruentus est présente dans le nord de l'Inde, au Népal, au Bhoutan, au nord du Myanmar, et dans le sud-ouest et le centre de la Chine. L'espèce a été inscrite à l'Annexe II CITES le 1er juillet 1975 dans la famille des Phasianidae, en raison des préoccupations sur le commerce international de spécimens vivants pour élevages privés et de leurs plumes pour la fabrication de mouches pour la pêche. L'espèce est classée comme 'moins préoccupante' sur la Liste rouge de l'UICN (*BirdLife International* 2012).

L'examen périodique des annexes, tel qu'actuellement convenu par les Parties, vise à examiner les espèces déjà inscrites aux annexes afin de déterminer si leur inscription est encore appropriée, en s'appuyant sur les informations actuelles relatives à la biologie et au commerce et sur les dispositions de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP12) sur les critères d'amendement des Annexes I et II [voir: AC20 Doc. 10 (Rev. 1)]. Lors de la 22^e session du Comité pour les animaux (Lima, 2006) *Ithaginis cruentus* était l'une des 18 espèces de Galliformes sélectionnées pour l'examen périodique entre la CoP13 et la CoP15.

Lors de l'AC25 (Genève, 2011), un groupe de travail intersessions spécifique a été créé afin de faciliter, l'étude des 16 autres espèces [NdT pourquoi pas 17, cf § précédent, «l'une des 18 espèces, il devrait en rester 17...»] de Galliformes, dans le cadre du processus d'examen périodique. Les États-Unis ont contacté la *World Pheasant Association* pour l'appeler à participer à l'organisation de cet examen. Des données sur les espèces ont été réunies en se fondant sur les informations facilement accessibles figurant dans les évaluations des espèces réalisées par *BirdLife International* pour les Listes rouges de données de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) et la base de données sur le commerce du Centre mondial de surveillance pour la conservation (WCMC). Ces informations ont ensuite été transmises aux membres de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN / du GROUPE DE SPECIALISTES DES GALLIFORMES de la *World Pheasant Association*, aux connaissances particulières sur ces espèces.

Les rapports finaux sur ces espèces ont été présentés en Annexe au document AC26 Doc 13.3.1. Lors de l'AC26 (Genève 2012) le Comité pour les animaux a étudié les informations fournies et a recommandé la suppression de l'*Ithaginis cruentus* de l'Annexe II (voir AC26 WG1 Doc 2).

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

Ithaginis cruentus possède une aire de répartition très étendue, d'environ 800 000 km² autour des montagnes de l'Himalaya, du Népal au Bhoutan et de l'extrême nord-est de l'Inde à l'extrême nord du Myanmar, et au nord de la Chine méridionale.

3.2 Habitat

Tempéré et haute altitude (2500 – 4500 m), forêts de conifères et forêts mixtes conifères-caducs, zones sub-alpines plantées d'arbustes, et parfois prairies alpines ; plus rarement forêts denses de bambous. Généralement associé à des zones de couvert végétal dense – arbres, arbustes ou hautes prairies – par exemple près de cours d'eau ou de zones de transition (Jia *et al.* 2005; K. Poudyal, in litt. 2012).

3.3 Caractéristiques biologiques

Ithaginis cruentus nidifient en couples, mais hors période de nidification ils vivent généralement en groupes de 5-30 oiseaux, et parfois jusqu'à 70. Il se nourrissent en journée en picorant au sol graines, fruits, bourgeons, feuilles et invertébrés, et nichent dans les arbres ou dans les fourrés. Durant la période de reproduction (avril à juin) ils produisent 2 à 7 œufs, l'incubation étant assurée uniquement par la femelle (Madge & McGowan 2002).

3.4 Caractéristiques morphologiques

C'est un faisan dont la forme arrondie du corps évoque la perdrix (40-45 cm de long), à queue courte, pattes rouges, petite crête érectile, petit bec court crochu, noir à base rouge et zone de peau nue autour de l'œil rouge souligné par un trait noir. Le mâle présente une gamme très colorée allant du vert-olive au rouge écarlate, mais le dos est généralement gris sombre avec de longues stries blanches bordées de vert foncé ou de noir. La partie supérieure de la poitrine et le cou sont jaune pâle avec parfois des stries rouges. La partie inférieure et le ventre sont vert devenant chamois puis rouge sous la queue. Des stries rouges sur le plume du dessus de la queue. La femelle a un plumage beaucoup plus cryptique avec du gris sur la tête et sur le cou et un rouille clair sur le reste de la face et la gorge ; le reste du plumage est moucheté brun clair et foncé.

3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Outre son rôle utile pour la dispersion des graines, l'espèce est un indicateur de la bonne qualité de l'habitat et constitue aussi une proie base pour les animaux de l'écosystème de haute altitude (K. Poudyal in litt., 2012).

4. Etat et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

Diminution de l'habitat forestier due à la déforestation et à la dégradation due au pâturage. Vastes zones protégées dans les Parcs nationaux et les régions isolées inhabitées.

4.2 Taille de la population

L'effectif global n'a pas été calculé mais l'espèce serait commune dans certaines zones et rare dans d'autres.

4.3 Structure de la population

Jia *et al.* (2005) ont observé qu'en hiver, dans le sud de la Chine, *Ithaginis cruentus* vivait en petit groupes sur un territoire particulier. Avec le printemps et l'approche de la nidification, le groupe se sépare pour former des couples, sauf les mâles immatures qui forment un groupe de célibataires. Ces oiseaux sont monogames, la femelle s'occupe de l'incubation, mais les mâles participent à l'élevage des jeunes, et la famille forme un groupe.

4.4 Tendances de la population

On soupçonne que la population décline doucement mais *BirdLife International* (2012) ne considère pas ce déclin assez rapide pour la faire approcher du seuil Vulnérable selon le critère retenu concernant la population (déclin >30% sur dix ans ou trois générations).

4.5 Tendances géographiques

Pas de données connues.

5. Menaces

Perte et dégradation de l'habitat dues à l'exploitation du bois pour le chauffage, la surexploitation et la conversion agricoles. L'espèce est aussi menacée par la chasse. Les faisans ensanglantés sont chassés pour leur plumages aux couleurs vives et parfois des collectionneurs peuvent s'intéresser à leurs œufs (K. Poudyal in litt., 2012).

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

La chair des sujets adultes et jeunes est appréciée par les humains à l'échelle nationale.

6.2 Commerce licite

Il n'y a pratiquement aucun commerce international signalé depuis 2000 (Table 1a). Près de la moitié du commerce pour la période 1975-1999 concernait des oiseaux vivants élevés en captivité en Allemagne et au Japon, exportés aux États-Unis et en Suisse, et nombre de ces relevés concernant des pays n'appartenant pas à l'aire de répartition, il semble que les oiseaux ont été classés par erreur comme « prélevés dans la nature ».

Tableau 1a : <i>Ithaginis cruentus</i>		
Commerce constaté CITES (sources = toutes) pour 1975-1999 et 2000-2010 (toutes catégories confondues).		
Terme	Total 1975-1999	Total 2000-2010
Total corps	1	0
Total spécimens vivants	87	0
Total spécimens	1	0
Total trophées	0	4
Total général	89	4

Source: UNEP-WCMC CITES Trade Database. Consultée le 4 janvier 2011. Exportations/ Importations Brutes. Dans la plupart des cas, la valeur unitaire est le nombre de spécimens.

La seule exportation d'oiseaux sauvages vivants depuis un pays de l'aire de répartition concerne 42 oiseaux exportés du Népal en Suisse (20) et aux États-Unis (22) entre 1984 et 1988. Les quatre trophées commercialisés depuis 2000 ont été exportés de Chine aux États-Unis en 2005 (Table 1b).

Tableau 1b: <i>Ithaginis cruentus</i>		
commerce constaté CITES (source = sauvages [W]) en 1975-1999 et 2000-2010 (toutes catégories confondues).		
Terme	Total 1975-1999	Total 2000-2010
Total corps	1	0
Total spécimens vivants	77	0
Total spécimens	1	0
Total trophées	0	4
Total général	79	4

Source: UNEP-WCMC CITES Trade Database. Consultée le 4 janvier 2011. Exportations/ Importations Brutes. Dans la plupart des cas, le chiffre correspond au nombre de spécimens..

6.3 Parties et produits commercialisés

Voir tableaux 1a et 1b, section 6.2.

6.4 Commerce illicite

Pas de données disponibles, mais probablement peu marquantes.

6.5 Impact sur espèces ressemblantes

Les mâles de l'espèce *Ithaginis cruentus* sont faciles à distinguer des espèces ressemblantes. Les femelles ont un plumage moins distinct, mais la taille et la forme des parties à peau nue les rendent parfaitement identifiables.

6.6 Effets réels ou potentiels du commerce

Pas de données connues.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

En Inde, l'espèce est protégée on Liste I de la loi pour la protection des animaux sauvages (Wild Life [Protection] Act) de 1972, et en Chine, elle est sur la liste nationale des espèces protégées de seconde classe selon la loi de 1988 au Bhoutan et au Myanmar, elle est protégée dans les Parcs nationaux, les Réserves animales et autres zones protégées.

7.2 Au plan international

Annexe II CITES et Annexe B UE

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Pas de données connues.

8.2 Surveillance continue de la population

Pas de données connues.

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

CITES, UE Commission Regulations implementing CITES

8.3.2 Au plan interne

En Inde, l'espèce est protégée, inscrite sur la liste IV de la loi sur la protection de la nature (Wild Life (Protection) Act), de 1972, et en Chine, elle est sur la liste nationale des espèces protégées de seconde classe de la loi de 1988 de la République populaire de Chine concernant la Protection des espèces (Zheng & Wang 1998).

8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

La *World Pheasant Association* recense environ 100 *Ithaginis cruentus* en captivité en Europe en 2010/2011 (<http://www.wpa-europe.ch.vu/> consulté le 31 juillet 2012). ISIS (2012) ne recense aucun spécimen en captivité dans les institutions ISIS ; il y en a néanmoins au zoo de Pékin. Les bases de données WPA et ISIS reposent sur une transmission volontaire des relevés.

8.5 Conservation de l'habitat

Dans toute son aire de répartition, *Ithaginis cruentus* est présente dans nombre de zones protégées, ainsi au Népal, l'espèce est présente dans quatre zones de conservation, cinq parcs nationaux et une réserve de chasse (Baral in litt., 2012; Birdlife International, 2012).

9. Information sur les espèces semblables

La confusion d'*Ithaginis cruentus* avec d'autres espèces n'est pas courante. Le mâle est très reconnaissable. La femelle, malgré ses couleurs moins vives, reste aisément reconnaissable en raison de sa crête érectile, qui empêche qu'on la confonde avec les femelles *Tragopan* et le faisán Eulophe macrolophe, *Pucrasia macrolopha* (Madge & McGowan, 2002).

10. Consultations

Cette proposition est fondée sur l'examen de 16 espèces de Galliformes par la *World Pheasant Association*. Le rapport a été diffusé auprès des membres de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN / du Groupe spécialiste des Galliformes de la *World Pheasant Association* qui possèdent une connaissance approfondie de ces espèces, avant d'être examinée par le Comité pour les animaux à l'AC 26 (Genève 2012). La proposition a été transmise aux Services de gestion et aux experts scientifiques en Inde, au Népal, au Bhoutan, au Myanmar et en Chine le 17 août 2012. Le 24 septembre 2012, le Myanmar et la Chine avaient répondu. Le Myanmar n'a pas commenté le bien-fondé de la proposition et n'a pu fournir aucune information concernant l'espèce au Myanmar en raison de l'absence d'études scientifiques systématiques. Après consultation des autorités scientifiques chinoises et des autorités nationales chargées de la gestion des espèces sauvages, les Autorités concernées en Chine estiment que l'espèce devrait être maintenue à l'Annexe II. En effet, « bien que les spécialistes ne soient pas d'accord quant à la taxonomie des sous-espèces d'*Ithaginis cruentus*, la situation de la population et de l'habitat des sous-espèces est tout à fait différente. Certaines sous-espèces sont distribuées sur un territoire restreint et en nombre limité. Le maintien d'*Ithaginis cruentus* à l'Annexe II est donc très importante pour la protection de ces sous-espèces ».

11. Remarques supplémentaires

12. Références

- BirdLife International (2012) Species factsheet: *Ithaginis cruentus*. Downloaded from <http://www.birdlife.org> on 31 July 2012.
- CITES trade statistics derived from the CITES Trade Database (see: www.unep-wcmc.org/citestrade), UNEP (United Nations Environment Programme) World Conservation Monitoring Centre, Cambridge, UK. Accessed 31 July 2012.
- ISIS (2012) International Species Information System species holdings. Downloaded from <https://www.isis.org/Pages/findanimals.aspx> on 31 July 2012.
- Jia, F.; Wang, N.; Zheng, G.M. 2005. Winter habitat requirements of white eared-pheasant *Crossoptilon crossoptilon* and blood pheasant *Ithaginis cruentus* in south-west China. *Bird Conservation International* 15: 303-312.
- Madge, S.; McGowan P. 2002. *Pheasants, partridges and grouse: A guide to the pheasants, partridges, quails, grouse, guinea fowl, buttonquails and sandgrouse of the world*. Princeton University Press, Princeton.
- The World Pheasant Association European census database. 2012. Available online at <http://www.wpa-europe.ch.vu/> accessed 31 July 2012.
- Zheng, G.M.; Wang, Q.S. 1998. *China Red Data Book of Endangered Animals*. Science Press, Beijing.